

Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 88 (2000)

Heft: 1438

Artikel: Jura

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-281728>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 30.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

JURA

Vive les pionnières

Dans notre édition de novembre dernier, nous vous présentions les lauréates du «Prix pionnière» décerné par l'Office d'orientation et de formation professionnelle (OOF) de Genève. Il existe également dans la République et Canton du Jura un tel prix, «Vive les pionnières», lequel est récompensé par le gouvernement. Voici les lauréates 1999 que nous félicitons vivement:



Noémie Beuret, dessinatrice en chauffage



Aline Chevrolet, mouleuse de fonderie



Caroline Quikerez, ramoneuse
(amd)

TESSIN

La scuola dell'infanzia

On a introduit à Ambri, Biasca et Bellinzona «la scuola dell'infanzia», ouverte aux bambins dès trois ans, principalement pour faci-

ter la vie des mères, mais aussi, semble-t-il, pour le plaisir des enfants.

ZURICH-VILLE

Succès d'un projet pilote contre la violence domestique

La ville de Zurich se félicite du succès de son projet pilote pour la lutte contre la violence masculine à la maison. Depuis 1998, le nombre des délits a diminué, celui des arrestations a augmenté. Ce projet comporte plusieurs volets: information sur son lancement, service de police de piquet 24 heures sur 24, conseils aux victimes. On a constaté qu'il n'y avait guère de récidivistes, mais aussi qu'il faudrait augmenter la protection pour les enfants, les femmes et les migrant-e-s. Le projet pourrait devenir cantonal dès l'an 2000.

Maison d'accueil pour jeunes filles

La Mädchenhaus peut offrir un abri temporaire, normalement cinq semaines ou au maximum trois mois, à 200 jeunes filles entre 14 et 20 ans menacées physiquement ou psychologiquement. Huit professionnelles et deux auxiliaires assurent 24 heures sur 24 un accueil immédiat, sans complications administratives, et le suivi qui s'impose. Ouverte il y a cinq ans, cette maison semble aussi nécessaire maintenant qu'alors, elle est occupée à 100% et doit même refuser un tiers des requérantes. Lancée à titre privé, elle est aujourd'hui reconnue, et on lui a adjoint un bureau officiel de conseils aux victimes d'abus et de violences. Alors que la maison a surtout affaire à des cas de violences sexuelles, le bureau traite de nombreuses situations d'enfants en détresse, maltraité-e-s ou dont on a abusé.

Caroline Farner justement honorée

En rappelant par le nom donné à la rue qu'elle avait habitée, celui de la doctoresse Caroline Farner, Zurich a voulu honorer sa deuxième femme médecin après Maria Heim-Vögtlin.

Fille d'un meunier de Thurgovie, Caroline Farner a travaillé huit ans comme éducatrice en Angleterre et a habité en Hongrie et aux États-Unis. Rentrée à Zurich, elle fait sa maturité, à

trente ans, puis ses études de médecine. Elle ne s'est pas spécialisée comme gynécologue, à la suite de Maria Heim-Vögtlin, mais a pratiqué comme généraliste, recevant même des hommes. Comme elle vivait avec son amie Pfrunder, cela a fait scandale, et les deux femmes ont été victimes d'une vraie cabale, qui leur a valu un emprisonnement. Leur procès eut un grand retentissement dans toute l'Europe.

(pbs)



UNIVERSITÉ DE GENÈVE

La **FACULTÉ DES SCIENCES** ouvre une inscription pour un poste de

MAÎTRE D'ENSEIGNEMENT ET DE RECHERCHE

au Département de chimie physique

CHARGE: Il s'agit d'un poste à charge complète. Le poste exige des connaissances étendues en matière de chimie quantique dans le domaine de la théorie de la fonctionnelle de la densité (TFD) électronique. Le candidat sera appelé à développer un programme de recherche concernant la méthodologie de TFD, si possible avec applications originales, et à encadrer les jeunes chercheurs du Département travaillant dans ce domaine. Il participera à l'enseignement dans le cadre du Département de chimie physique.

EXPÉRIENCE: Une expérience de l'enseignement et de la recherche dans le domaine décrit par le cahier des charges est souhaitée. Une expérience de collaboration à des projets de recherches internationaux et une pratique courante de l'anglais sont souhaitables.

TITRE EXIGÉ: doctorat ès sciences chimiques ou titre jugé équivalent.

ENTRÉE EN FONCTION: 1^{er} octobre 2000 ou date à convenir.

Les dossiers de candidature doivent être adressés avant le 29 février 2000 au décanat de la Faculté des sciences, Sciences III, 30, quai Ernest-Ansermet, 1211 Genève 4, Suisse, auprès duquel des renseignements complémentaires peuvent être obtenus sur le cahier des charges et les conditions.

Désirant associer tant les femmes que les hommes à l'enseignement et à la recherche, l'Université souhaite recevoir davantage de candidatures féminines.